Département du Nord
Arrondissement de Lille
Ville de Villeneuve d'Ascq

Extrait du registre des délibérations de la Ville de Villeneuve d'Ascq

Conseil municipal du mardi 3 novembre 2026

N° VA_DEL2026_230

Objet : Signature de la charte de la Fabrique des Transitions

L'an deux mille vingt-six, le 03 novembre à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Sylvain ESTAGER, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Innocent ZONGO, ayant donné pouvoir à Vincent BALEDENT, Mohamed AIT KASSI, ayant donné pouvoir à Antoine MARSZALEK, Ugo BERNALICIS, ayant donné pouvoir à Garance GUILLERET-GIVERS, Christian VANDEVELDE étant absent.

Née en 2020, la Fabrique des transitions puise sa source dans les expérimentations de territoires pionniers qui, à travers la démarche “villes pairs” initiée par Loos-en-Gohelle, ont souhaité transmettre les enseignements de leurs expériences.

La Fabrique des transitions anime une alliance transpartisane de territoires et de réseaux d'acteurs qui renouvellent la manière de conduire les transitions, réunissant plus de 500 organisations publiques et privées et 1000 personnes. Elle s’inspire des expériences de territoires pionniers pour transformer les cadres de pensée, d’organisation et d’action. En formant une communauté à la fois d’échange et d’accompagnement, elle favorise le développement de dynamiques territoriales de transition et leurs changements d’échelle.

L’alliance est fondée par une charte qui considère les territoires et les acteurs qui les composent comme des maillons essentiels des transformations à mener, ainsi que le transfert d’expérience et de principes directeurs comme un levier déterminant du changement d’échelle des transitions.

La charte définit quatre objectifs stratégiques qui guident l’action de la Fabrique des transitions :

- Constituer une communauté apprenante pour enrichir un patrimoine commun.
- Mettre ce patrimoine au service des territoires en transition.
- Proposer ensemble des changements de modèles.
- Favoriser le déploiement d’une ingénierie de la conduite de changement systémique.

Les alliés de la Fabrique des transitions sont les signataires de la charte d’alliance, à titre individuel ou au nom de leur organisation. Ils participent à la dynamique collective de l’alliance et représentent une grande diversité d’acteurs

des transitions.

- Collectivités (communes, villes, PETR, conseils départementaux…) ;
- Représentants de réseaux d'acteurs et de villes, réseaux thématiques ;
- Associations de professionnels ;
- Bureaux d'études et consultants ;
- Centres de formation et de recherche, universités ;
- Entreprises, coopératives, structures de l'ESS ;
- Société civile organisée, organisations non gouvernementales ;
- Médias, maisons d'édition…

Aujourd'hui, dans le cadre de ses différentes politiques en matière de transition, il apparaît intéressant pour la Ville de s'impliquer au sein de cette alliance.

Après avis de la Commission n°2 Travaux, aménagement, logement, urbanisme, environnement, environnement, développement durable, foncier du mercredi 14 octobre 2026, Il est proposé aux membres du conseil d'autoriser Monsieur le Maire à signer la charte de la Fabrique des Transitions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvain ESTAGER

Le secrétaire,
Garance GUILLERET-GIVERS

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 6 novembre 2026 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900093-20261103-230806-DE-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 5 novembre 2026

Charte Territoires en transition

Les systèmes de pensée, les modèles de développement, les formes de gouvernance, les conventions juridiques, économiques et financières conditionnées par une mondialisation dominée par le marché, les modes de vie qui structurent nos sociétés sont hérités des siècles derniers. Ils ont conduit à une triple crise des relations : entre l'humanité et la biosphère – le changement climatique en est l'expression la plus spectaculaire –, entre les individus – avec le délitement de la cohésion sociale – et entre les sociétés – avec les risques de repli et l'incapacité à gérer en commun les interdépendances. Cela menace la diversité de la vie sur Terre et la survie même de l'humanité.

Malgré ces constats dressés depuis plus de trente ans et d'innombrables discours, conférences internationales et accords, la transition nécessaire vers des sociétés durables, justes et solidaires, c'est-à-dire fondées sur les sobriétés et la justice sociale, n'est pas engagée, faisant naître un sentiment justifié de rage et d'impuissance devant des menaces toujours plus précises d'effondrements.

L'incapacité à engager réellement un changement systémique – c'est-à-dire touchant à tous les aspects de notre vie – a de multiples causes. Deux sont particulièrement évidentes : on ne peut espérer résoudre un problème dans les termes mêmes qui lui ont donné naissance ; et la conception étriquée que nous avons de la responsabilité de chaque acteur fait que personne ne se sent réellement responsable des catastrophes qui se préparent.

Face à la nécessité de faire évoluer de façon radicale nos systèmes de pensée, nos modèles économiques, nos institutions, nos trajectoires de développement, les territoires, au sens de communautés humaines tissées de relations, apparaissent comme un acteur décisif de la transition à conduire. Mais ils sont encore loin de jouer ce rôle moteur. Les obstacles sont nombreux. Certains sont internes et reflètent de multiples cloisonnements culturels, sémantiques et organisationnels. D'autres sont externes et découlent de ce qu'au cours des deux siècles précédents, le rôle politique et économique des territoires n'a cessé de diminuer

Les constats de la nécessité et de l'urgence d'une transition systémique et du rôle que peuvent jouer les territoires dans sa conduite sont de plus en plus partagés. De nombreuses initiatives territoriales sont nées, souvent reliées les unes aux autres en réseaux. Quelques-unes ont entrepris très tôt d'engager, malgré tous les obstacles, une véritable stratégie de changement conduite sur plusieurs décennies.

Ces expériences sont à la fois une source d'inspiration pour les autres et, par les similitudes que l'on observe entre elles, le fondement d'une ingénierie du changement dans les sociétés. Ces initiatives montrent qu'une telle transition est possible et qu'elle constitue une source de joie et d'espérance pour tous ceux qui s'y engagent et

redeviennent ainsi sujets de leur propre destinée. Si elles ne peuvent à elles seules transformer l'ensemble du système – d'autres transformations sont indispensables : intérieures et à d'autres échelles, celles du monde, de l'Europe et des nations – elles peuvent être source de propositions fortes à condition d'être portées.

Nous, acteurs divers engagés dans la transition des territoires, pensons que le temps est venu d'unir nos forces, nos expériences, notre énergie pour contribuer à un changement d'échelle, en accompagnant les très nombreux territoires désireux d'avancer dans la transition et en constituant une force, en alliance avec des mouvements semblables, capable de provoquer et de consolider les changements nécessaires.

Notre engagement les uns vis à vis des autres s'exprime à travers la présente Charte d'alliance.

Les objectifs

L'intitulé « Fabrique des transitions » souligne que c'est une œuvre qui se construit pièce à pièce et pas à pas, qu'elle implique un changement profond de la manière de voir, de concevoir les territoires et leur gouvernance, qu'elle interpelle le cadre institutionnel, juridique et économique dans lequel la transition s'opère, et qu'elle s'inscrit dans une stratégie à long terme. La Fabrique des transitions a une posture engagée, dans une démarche inclusive.

L'alliance de la Fabrique des transitions est un espace ouvert à tout moment aux acteurs les plus divers dès lors qu'ils manifestent à travers la Charte leur engagement à partager les objectifs, les valeurs et les méthodes de fabrique et acceptent d'en assumer l'histoire, ce qui est la condition d'une œuvre de longue haleine.

L'alliance poursuit quatre objectifs.

- Constituer ensemble une communauté apprenante de manière à enrichir en permanence le patrimoine commun par la mutualisation des apports des uns et des autres, leur mise en relation et par leur approfondissement, notamment grâce à la conduite de recherches-actions participatives, chaque fois qu'il s'avère nécessaire de mieux analyser les obstacles, d'affiner les méthodes, d'étayer des propositions.

- Mettre ce patrimoine au service des territoires en transition, en les accompagnant par la mobilisation des capacités et des ressources des membres, la Fabrique apportant aux territoires accompagnés une garantie de qualité des démarches engagées.

- Proposer ensemble des changements de modèle économique, de gouvernance, du droit et des relations entre les sociétés, de financement, pour augmenter la faisabilité, l'ampleur et l'impact des transitions territoriales.

- Favoriser le déploiement par tous moyens d'une ingénierie de la conduite du changement systémique à l'échelle des territoires, constamment nourrie de nouvelles expériences, enrichissant les principes fondamentaux repérés dans les territoires et les écosystèmes coopératifs pionniers (4 fondamentaux de la conduite de changement systémique, 4 fantastiques des transitions, 5 dimensions mise en récits ; et référentiels associés : scénarii Négawatt, Afterres 2050, Économie de la fonctionnalité et de la coopération, ESS, approche par les modes de vie...).

Les valeurs communes

Les alliés se reconnaissent dans des principes éthiques communs qu'ils s'engagent à mettre en pratique :

une éthique d'écoute et de dialogue, la contribution de chacun étant accueillie avec respect et bienveillance;

- une éthique de coopération, au cœur des relations de transition des territoires ;

- une éthique de responsabilité, chacun apportant une contribution à la mesure de son savoir et de son pouvoir, respectant les modalités de fabrique collective, qui sont les conditions de son impact ;

- une éthique de rigueur et de réciprocité, chacun s'efforçant de rendre compte avec honnêteté de la portée et des limites de sa propre action et de partager son expérience dans des formes utile aux autres ;

Le pouvoir de chacun au sein de l'alliance de la Fabrique des transitions découle de la valeur ajoutée qu'il apporte à l'œuvre commune.

La force de l'alliance de la Fabrique des transitions résulte de l'activité de ses membres, de leurs compétences, de leur implication personnelle, de la richesse de leurs expériences et des réseaux qu'ils ont su constituer ou partager au fil des années, des méthodes et outils qu'ils ont développés, de la crédibilité qu'ils ont acquise, de leur volonté de rechercher en permanence coopération et synergie avec les autres.

L'alliance de la Fabrique des transitions bénéficie des apports des acteurs et réseaux qui la composent, elle ne se substitue pas à eux et ne prétend pas parler en leur nom. La contribution de chacun permet de valoriser son identité et non de la diluer.

Les méthodes et disciplines de travail

La construction de l'œuvre à long terme qu'incarne la Fabrique, la capacité effective à construire et enrichir en permanence le patrimoine commun d'expériences, de méthodes et de concepts opérationnels permettant à chacun de renforcer son efficacité, la crédibilité de la Fabrique et de ses membres et l'impact des propositions portées en commun reposent sur le respect par chaque allié de méthodes et de disciplines de travail joyeusement consenties et effectivement respectées.

Ces méthodes et disciplines de travail s'enrichiront au fil du temps. On peut d'ores et déjà en établir une première liste qui reflète trois exigences : la constitution et l'enrichissement permanent du patrimoine commun ; la transparence, condition de la confiance ; la mutualisation des opportunités et l'entraide mutuelle.

La constitution et l'enrichissement du patrimoine commun

- En participant au développement et à l'animation de l'alliance de la Fabrique des transitions.

- En faisant vivre les principes de conduite de changement systémique le référentiel et les modalités d'action et d'animation de la Fabrique des transitions dans les territoires : chantiers, communautés apprenantes, parcours d'accompagnement en cohorte…

- En nourrissant la banque commune d'expériences et de concepts opérationnels, rappelant et valorisant leurs producteurs, constituée à partir de dispositifs de retours d'expérience et disposant d'une indexation adaptée au caractère systémique et relationnel des approches.

- En proposant des documents de réflexion, des outils, des méthodes et des propositions relatives aux changements de modèle en matière de transitions.

La transparence, condition de la confiance

- En partageant ses coordonnées et son champ d'activité au sein de l'annuaire des alliés.

- En contribuant à une comptabilité transparente de l'usage des soutiens financiers de la Fabrique et de la répartition des dépenses liées, en fonction de leur nature et de leur objet.

- En mettant en visibilité des engagements pris pour la Fabrique.

La mutualisation des opportunités et l'entraide mutuelle

- En partageant initiatives et événements, permettant d'associer les alliés qui le désirent aux initiatives de chacun d'eux.

- En partageant ses compétences permettant à la Fabrique de recommander aux territoires engagés des appuis méthodologiques porteurs du patrimoine commun, de susciter à multi-échelles des dynamiques multi-acteurs se reconnaissant dans les objectifs, les valeurs, les méthodes et disciplines de fabrique et permettant de mobiliser des alliés en réciprocité, de façon souple et décentralisée pour répondre aux demandes d'accompagnement.

Les organes actuels de l'alliance

La Fabrique n'est pas intemporelle. Elle a une origine, une histoire et s'inscrit dans la longue durée. Elle appelle une animation efficace assurée par des personnes qui tirent leur légitimité non d'une position statutaire mais de leur compétence, de leur contribution à l'histoire de l'aventure commune, de leur capacité à incarner l'esprit et les valeurs de la Fabrique. Sur ces bases on peut identifier trois organes en plus du groupe de fondateurs.

Les fondateurs

L'initiative de la création de la Fabrique des transitions revient à un petit groupe de personnes et d'institutions réunies autour de Jean-François Caron, à l'époque Maire de Loos-en-Gohelle et son directeur de cabinet, Julian Perdrigeat. Ils étaient mus collectivement par l'analyse des enseignements issus de territoires pilotes, les démonstrateurs de la conduite du changement systémique et l'identification de principes directeurs communs dépassant et renforçant les singularités de chacun. Ces fondateurs n'auront pas dans l'avenir de prérogatives éminentes mais, dans une première étape, ils incarnent l'esprit de la Fabrique.

L'Assemblée des alliés

L'Assemblée des alliés échange de façon régulière. Elle s'organise en fonction des thèmes abordés. Elle se réunit au moins une fois par an pour vérifier que la confiance faite à l'équipe opérationnelle est honorée, mesurer les avancées, développer le patrimoine commun à partir des contributions de chacun, contribuer à définir les perspectives de l'année qui vient.

Les alliés

Les alliés sont les signataires de la présente Charte d'alliance. Ils en font vivre les principes et l'esprit et contribuent et/ou financent, sur la base du volontariat, le développement de l'alliance et les missions assumées en son nom par l'équipe

opérationnelle. Ils peuvent adhérer à l'Association pour y prendre une part active sur demande écrite adressée à la Présidence de l'Association de promotion de la Fabrique des transitions.

Ils incarnent différentes formes d'engagement évolutives dans le temps et non linéaires : simples signataires ; alliés initiés ou formés aux principes de la conduite de changement systémiques de la Fabrique des transitions ou contributeurs aux chantiers et communautés apprenantes de l'Alliance ; coproducteurs des dispositifs de la Fabrique des transitions ; membres de l'association.

L'équipe opérationnelle

L'équipe opérationnelle – réunie dans une association dénommée la Fabrique des transitions – est dédiée à la mise en œuvre du programme annuel de travail et dans un premier temps à l'élaboration des modalités de faisabilité de la Fabrique des transitions dans toutes ses dimensions. Elle porte, anime, fait vivre l'alliance, et peut engager des conventions en son nom. Sa légitimité repose sur l'implication et la compétence reconnue de ses membres. Le noyau initial sera constitué avec et par les fondateurs. Elle élabore la proposition de programme annuel de travail soumis aux alliés, veille à la diffusion des méthodes et des outils, prépare les échéances collectives, encourage et éventuellement coordonne des initiatives prises conjointement par des alliés, veille à la coopération entre tous, forme de nouveaux venus aux méthodes de travail, met en forme le patrimoine commun de l'Alliance et ses avancées. L'équipe doit être réduite et compacte. Elle n'a pas à assumer l'ensemble des objectifs de la Fabrique des transitions ni à se doter de l'ensemble des compétences dont elle a besoin. Au contraire elle doit veiller à répartir les missions entre tous les alliés en fonction des compétences de chacun et à partir d'un échange collectif ;

Le comité éthique et scientifique

Pour assurer le maintien de cet esprit dans la longue durée, et éclairer les actions de la Fabrique des transitions sous l'angle de la recherche. Ils n'auront pas de responsabilité opérationnelle dans la Fabrique mais veilleront au respect de ses objectifs, de son éthique et instruiront les questions de recherche que l'Alliance soulève.

Les rythmes de travail

L'alliance de la Fabrique des transitions se développe sur une base annuelle et une base triennale.

Cycle annuel

Chaque année un programme annuel de travail est adopté. Il repose sur l'engagement des uns et des autres. Des décisions qui ne rencontreraient pas l'adhésion des intéressés seraient sans portée. Un bilan est établi. Il concerne :

- l’évaluation du patrimoine commun ;
- l’état d’avancement des transitions engagées ;
- l’identification des blocages et les propositions portées collectivement pour les lever ;
- un programme commun de travail et de développement des relations de coopération de la Fabrique, y compris internationales, en appuyant les alliés qui disposent déjà de réseaux établis.

Cycle triennal

La Charte d’Alliance constitue la quille de la Fabrique des transitions, ce qui lui permet de ne pas chavirer à la moindre tempête. Ce n’est pas un texte gravé dans le marbre. Tous les trois ans il fait l’objet d’une relecture collective et pourra être enrichi au regard de l’expérience vécue par tous.

— Charte révisée par le conseil d’administration de la Fabrique des transitions le 03 avril 2024 et adoptée en Assemblée Générale Ordinaire le 27 juin 2025.